Jean-Baptiste André Godin à Bolckow et Vaughan, 27 mars 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation1 p. (50r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Bolckow et Vaughan, 27 mars 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41804

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction27 mars 1861
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBolckow et Vaughan
Lieu de destinationMiddlesbrough (Royaume-Uni)

Description

RésuméGodin informe Bolckow et Vaughan qu'il a donné ordre à Masson de Londres de payer leur facture du 22 février. Sur une expédition de fonte à Dunkerque et à Calais.
SupportLe texte de la lettre a été réécrit à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie, effacée.

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Fonte, Transport de marchandises
Personnes citéesMasson [monsieur]
Lieux cités

- Calais (Pas-de-Calais)
- Dunkerque (Nord)
- Londres (Royaume-Uni)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41804?context=pdf

Guise le 27 mars 1892

50
17/92

Messieurs Boletters et Vaughan
à Middlesbro-on-Tees

Je donne ordre de payer à M. maison de Louvre le montant de votre facture du 22 février dernier.

Je reçois à l'instant votre lettre du 22 ce m'annonçant l'expédition de fonte supérieure. Je m'empresse de vous faire remarquer que je ne vous ai autorisé à expédier sur Dunkerque pour de petites parties. Je tiens à ce que toute votre expédition se fassent pour moi sur Calais, en conséquence, dirigez ainsi les navires que vous me chargez sur le port de Calais si cela est possible. Le port de Calais

Veuillez agréer, Messieurs, mes parfaites civilités et sincères mes parfaites

Guise